

Rapport du Comité des droits des personnes handicapées auprès des Nations Unies

Construisons ensemble une société inclusive

Le Comité des droits des personnes handicapées, placé sous l'égide l'Organisation des Nations Unies (ONU), a rendu mardi 14 septembre ses observations finales concernant l'application de la Convention sur les droits des personnes handicapées.

Plusieurs mesures adoptées ces dernières années ont été favorablement accueillies par ce Comité telles que la **reconnaissance du droit de vote effectif pour tous**, **l'élaboration d'une « République numérique »** définissant un régime de sanctions en cas de violations des règles d'accessibilité, **la nomination de personnes en situation de handicap aux postes de hauts fonctionnaires** ou encore **le recueil de données relatives à l'accessibilité des transports**.

Cependant, le Comité onusien exprime ouvertement ses inquiétudes au sujet de la conformité de la législation de notre pays à plusieurs dispositions importantes de la Convention internationale ratifiée en 2010, en critiquant notamment « *le modèle de prise en charge médico-sociale des personnes handicapées qui soutient l'institutionnalisation systématique des personnes sur la base de leur handicap* ».

La Fédération Générale des PEP prend note de ces remarques et des recommandations formulées par le Comité et rappelle que dans un contexte évolutif, elle place au cœur de ses actions de terrain la notion de société inclusive, garante de l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins, à la vie sociale et à l'emploi.

A cet effet, la Fédération a engagé une réflexion profonde pour interroger, avec les personnes concernées l'offre médico-sociale mise en œuvre, ainsi que ses modalités d'élaboration afin que les personnes handicapées, et leurs aidants, en soient les principaux acteurs. Nous sommes convaincus que les dispositifs d'accompagnement, nés dans les années 70, doivent être repensés au travers de solutions innovantes et adaptées à la diversité des situations et surtout des attentes et des souhaits exprimés par les personnes elles-mêmes, comme l'illustre notre volonté d'une pluralité des approches thérapeutiques et éducatives pour une offre de santé mentale de proximité, en milieu ordinaire.

Notre engagement : œuvrer à un décloisonnement des politiques publiques, respectant l'acceptabilité des familles et des personnes, pour un accompagnement s'appuyant pleinement sur le libre choix et l'autodétermination des personnes handicapées dans l'élaboration et la concrétisation de leurs parcours de vie, comme facteur de réussite et d'épanouissement correspondant à leurs attentes réelles, durables et/ou progressives.

C'est un beau projet de société !

A propos de la Fédération Générale des PEP :

100 ans d'expérience au service d'une société inclusive et solidaire.

Les PEP (pupilles de l'enseignement public) ce sont **101** associations de proximité présentes dans toute la France agissant au quotidien pour une société inclusive et solidaire. Depuis **100 ans**, elles garantissent l'accès de tous aux droits communs: droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins et à la vie sociale.

Fondées sur les valeurs de Laïcité, Solidarité et Egalité, les PEP interviennent dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du social et du médico-social. Fortes de plus de **1200** établissements, services et dispositifs, **20 000** salariés et **8000** bénévoles, les PEP accompagnent chaque année **1 300 000** enfants, adolescents, adultes (dont 90 000 en situation de handicap) et leurs familles.

CONTACT :

Anissa AZZOUG - Attachée de presse

Email : a.azzoug@lespep.org Tél : 01.41.78.92.70

www.lespep.org